

## Extrait de *Pour celui qui est devant* (roman)

Kim Loon Tao

À l'âge de 26 ans, je me suis senti prêt à tout quitter : ma famille, mon foyer et mon pays. Je venais d'être libéré de mes obligations militaires, n'avais ni femme ni enfant et vivais dans notre maison de famille, avec mon père – qui était aussi mon *Sensei*<sup>1</sup> –, ma mère et mes quatre frères et sœurs, ainsi que l'épouse et les deux enfants de mon frère aîné. En tant que second fils de la famille, j'étais appelé, selon notre tradition, à enseigner notre art à l'étranger, tandis que mon frère devait l'enseigner dans notre pays. Lui-même partit donc pour Séoul, tandis que je m'envolais pour le pays occidental que j'avais choisi : la France ; je savais que les maîtres de notre pays et même des pays frontaliers ne m'apprécieraient pas car je ne suivais pas leur voie mais uniquement celle de mon père et de nos ancêtres. Je ne pouvais les honorer qu'à l'Occident, ensemble de terres matérialistes et ayant évidemment besoin de notre sagesse.

J'arrivai à Paris-Orly le 28 janvier 1986, sans même parler plus de dix phrases en français. Peu m'importait, en vérité : j'apprendrais en vivant dans mon pays d'adoption. Cela faisait partie de mes devoirs : il me fallait m'intégrer à la France, adopter sa langue et sa culture, sans pour autant renoncer à la mienne, de façon à ce que cette éducation pour moi étrangère et la voie que j'enseignerais puisse fusionner harmonieusement.

---

<sup>1</sup> Terme japonais désignant un maître en arts martiaux (traduction littérale : « celui qui est devant »). J'utiliserai ce terme consacré par convention tout au long de ce livre, le terme coréen correspondant étant *Sabumnim*.

Mon arrière-grand-père l'avait fait, venu d'Okinawa pour s'intégrer au pays d'adoption de ma famille : la Corée. Je n'avais plus qu'à l'imiter et mon cœur se gonflait d'orgueil à l'idée que j'étais devenu l'ambassadeur de mes ancêtres. De plus, toute ma famille s'était cotisée pour me payer un billet d'avion sans retour, plus un petit pécule de 1 389 318 *won*<sup>2</sup> qui me permettrait de vivre quelques temps, en attendant que mon enseignement pût assurer ma subsistance. J'avais évidemment à cœur de ne pas la décevoir.

Je ne restai pas plus de quatre jours à Paris, le temps de me remettre du décalage horaire. De plus, j'avais pu constater que mon pécule, en vérité, ne me permettrait pas de vivre plus de huit semaines en France. Et ma famille qui croyait m'assurer pour une année ! Un seul de ses membres y avait séjourné : mon oncle Sun Foo, plus de vingt ans auparavant, une industrie coréenne implantée en Île-de-France utilisant alors ses compétences d'ingénieur. Je pus aisément remarquer que le coût de la vie avait notablement changé durant cette période, dépassant largement les estimations de mon oncle, sur lesquelles les miens avaient basé leur générosité !

Il m'avait cependant doté d'un plan du métro, d'un plan de Paris et d'adresses dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, où vit la plus forte concentration d'Asiatiques. Je ne pouvais cependant m'adresser à n'importe qui. En outre, les contacts que mon oncle m'avait donnés n'habitaient plus aux adresses indiquées. Je fus donc contraint de loger dans un petit hôtel borgne tenu par un couple de Vietnamiens, qui me lorgnèrent d'un air peu engageant, avant de rendre visite, le deuxième jour, à ma principale référence : le CEDAM.

Ayant rencontré un de ses dirigeants – qui, par chance, parlait l'anglais, langue qui m'était plus familière que le français –, je pus quitter sur-le-champ l'hôtel borgne car il m'hébergea généreusement chez lui.

---

<sup>2</sup> Environ 6500 F (soit 992,37 €).

Le CEDAM avait bien reçu le courrier – également rédigé en anglais – que je lui avais adressé juste avant mon départ. Je n’y cachais pas que mon art n’était pas le véritable taekwondo, art de combat essentiellement militaire dont les règles ont été définies par le général coréen Choi Hong Hi, lui-même élève de *Sensei* Funakoshi, fondateur de l’école de karaté Shotokan.

En vérité, l’art que je voulais enseigner pouvait passer pour une synthèse du taekwondo et d’autres styles plus anciens et encore moins connus, en surplus d’une réadaptation de l’art de combat interne appelé *son moo do*.

Mon hôte, *Sensei* Maurice Duprat, s’en souvenait fort bien. En tant que fondateur du CEDAM – Cercle Duprat d’Arts Martiaux –, il se montrait très intéressé, au point de vouloir me présenter à ses meilleurs élèves et à ses confrères professeurs.

Les deux jours suivants furent donc consacrés à des démonstrations. Mon public s’y montra partagé entre le doute et l’enthousiasme, ainsi que je m’y attendais : les militaires coréens, chez qui j’avais déjà commencé un enseignement de base en qualité de sergent instructeur, avaient eux-mêmes manifesté cette impression mitigée. Toujours est-il qu’au soir du quatrième jour, je me séparai de mes nouveaux amis, après un bon dîner qui nous réunit tous dans un restaurant japonais, muni de documents stipulant qu’ils me reconnaissaient comme enseignant et acceptaient que j’ouvre en leur nom un *dojang*<sup>3</sup> à La Ciotat, ville des Bouches du Rhône qu’ils m’indiquèrent comme la plus apte à recevoir ma pédagogie.

En vérité, comme je devais m’en apercevoir plus tard, il s’agissait moins de créer une école d’arts martiaux que de contribuer en première ligne à une bonne œuvre sociale – mais n’anticipons pas.

Mes amis poussèrent la générosité jusqu’à me prêter l’argent nécessaire au billet de train pour ma nouvelle destination, puisque je leur avais fait part de ma gêne financière.

---

<sup>3</sup> Équivalent du *dojo* (salle d’entraînement) pour le taekwondo.

En effet, je devais économiser au maximum car, avant de me faire rétribuer pour mon enseignement, il me fallait obtenir un agrément officiel des autorités françaises et faire face à toutes sortes d'autres difficultés matérielles et administratives.

Dix-huit mois plus tard, j'envoyai à Maurice Duprat un chèque de remboursement.

Dix-huit ans ont passé depuis, il n'a jamais été encaissé.

**Lisez la suite dans *Pour celui qui est devant*  
(à commander sur ce site)**